

MISE A 2x2 VOIES DE LA RN12

Aménagement de la section Mortagne-au-Perche / Tourouvre-au-Perche

Réunion publique



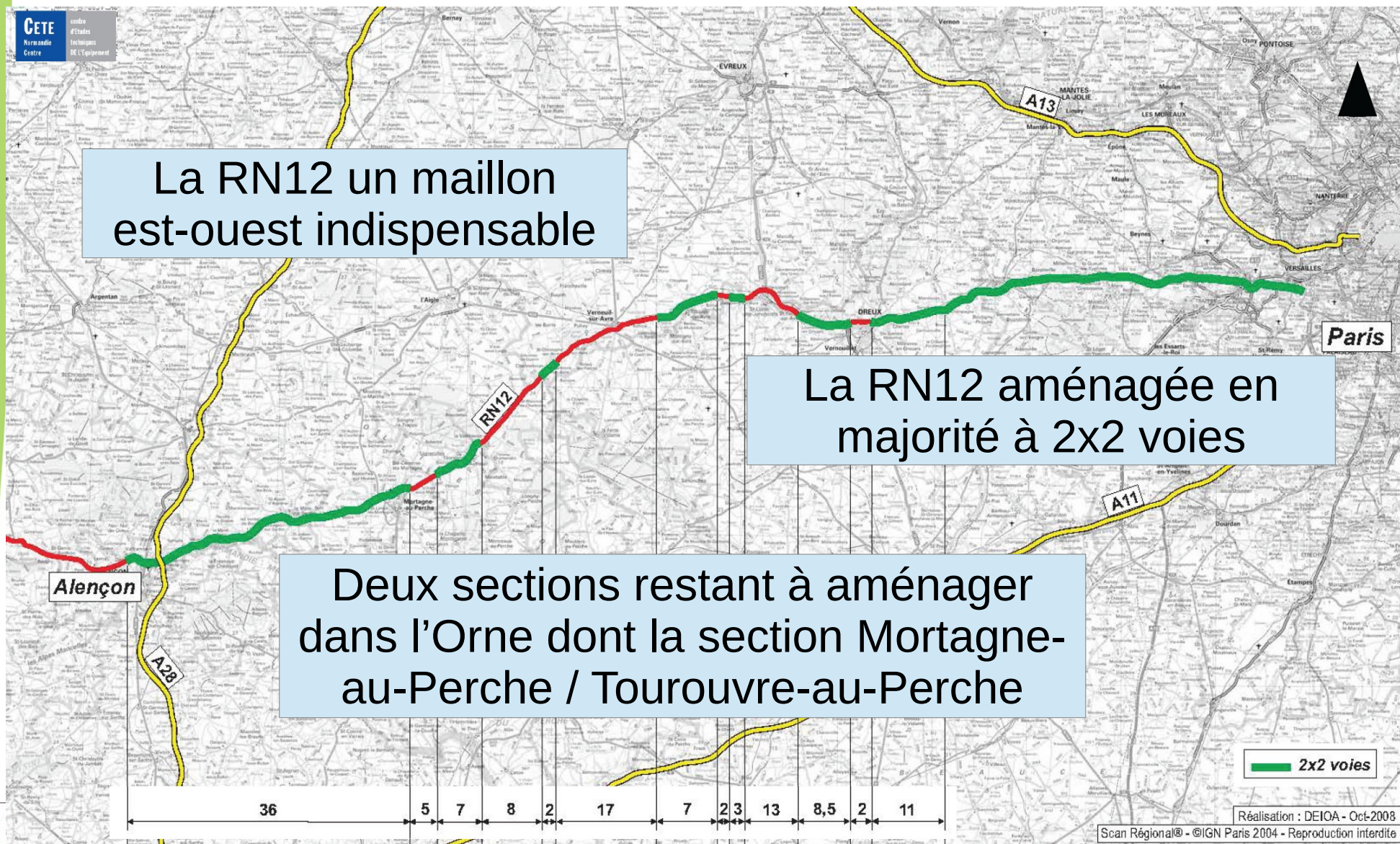
PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NORMANDIE

SOMMAIRE

1. Contexte et projet soumis à concertation
2. Concertation : Pourquoi? Comment ?
3. Diagnostic du territoire
4. Objectifs et enjeux du projet
5. Les fuseaux étudiés
6. Étude et comparaison des fuseaux
7. Les étapes du projet
8. Échanges avec la salle

Contexte et projet soumis à concertation

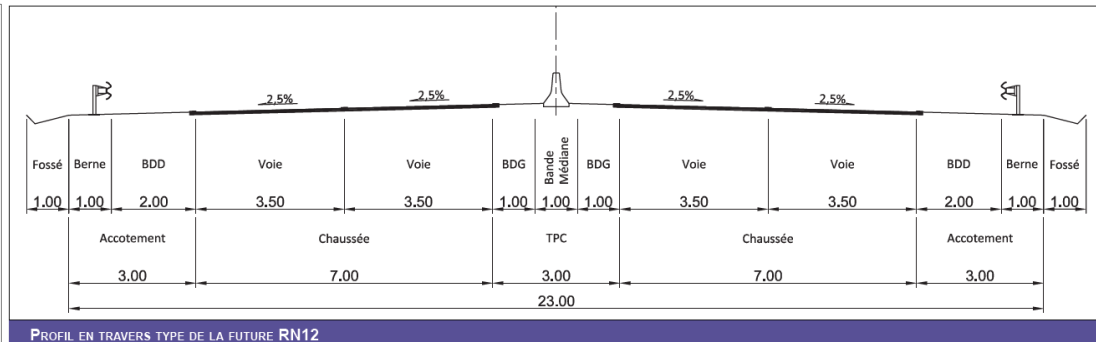
Contexte : La RN12 entre Paris et Alençon



Le projet soumis à concertation



Une section neuve à 2x2 voies entre Mortagne-au-Perche et Tourouvre-au-Perche au statut route express limitée à 110km/h



CONCERTATION : POURQUOI ? COMMENT ?

CONCERTATION : POURQUOI ?

La concertation est organisée en application des articles L121-15-1 et L121-16 du code de l'environnement. Elle fait partie intégrante du processus de réalisation du projet.

Le maître d'ouvrage explique sa démarche, présente les études et expose les contraintes déjà identifiées :

- Pour **informer** le plus largement possible tous les publics concernés par le projet et répondre aux interrogations.
- Pour **écouter** les avis de la population et de ses représentants.
- Pour **dialoguer** afin d'enrichir le projet d'aménagement, en prenant en compte les contraintes et les enjeux du territoire.

CONCERTATION : COMMENT ?

Elle se déroule dans des conditions qui ont été présentées aux communes concernées.

Elle a lieu du **mardi 21 février 2017 à 9h00** au **mardi 21 mars 2017 à 16h00**.

A l'issue de la concertation, un bilan sera établi. Celui-ci sera soumis à l'avis des communes concernées avant d'être approuvé puis rendu public.

CONCERTATION : COMMENT ?

Pour s'informer

- Réunions publiques le vendredi 3 mars 2017 à 19h00 à Tourouvre-au-Perche et le mercredi 8 mars 2017 à 19h00 à Mortagne-au-Perche,
- Dossier de concertation consultable
 - en mairies de Mortagne-au-Perche, Villiers-sous-Mortagne, Saint-Hilaire-le-Châtel, Feings, et Tourouvre-au-Perche,
 - en téléchargement sur les sites internet de la DREAL Normandie, de la préfecture de région Normandie et de la préfecture de l'Orne.

CONCERTATION : COMMENT ?

Pour s'exprimer :

- Lors de la présente réunion (par écrit ou lors des échanges)
- Dans les registres mis à disposition en mairies
- Par courrier :

DREAL Normandie, service Mobilités et Infrastructures

10 Bd du Général Vanier, 14006 Caen Cedex

- Par courriel :

rn12-mortagne-concertation@developpement-durable.gouv.fr

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE



DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Les études réalisées

- Mesures de bruit et air et modélisations
- Enquête et étude de trafic
- Diagnostic géométrique de la RN12 existante
- Diagnostic sécurité routière
- Diagnostic socio-économique et agricole
- Diagnostic hydraulique et hydrologique
- Investigations de terrain pour les milieux naturels, la faune et la flore et l'occupation du sol
- Étude paysagère

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE - ACCESSIBILITE

- Prépondérance de la route dans les déplacements ;
- La RN12 constitue un moyen de communication Est-Ouest indispensable pour le territoire, qu'elle permet notamment de relier à la région parisienne ;
- Trafic : 7 000 à 8 000 véh/j (dont environ 90% de trafic de transit) ;
- Un itinéraire au trafic relativement stable avec un taux de PL important (20 à 25% soit environ 1 900 PL) ;
- Un nombre d'accidents et une gravité comparables à la moyenne nationale pour ce type de route.

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE - ACCESSIBILITE

Par sa fonction de « trait d'union » entre Est et Ouest du département de l'Orne, la RN12 constitue un élément fort du maillage routier. Sa fréquentation par les Poids Lourds est importante.

Favorisant les échanges, elle est une liaison essentielle à l'intégration territoriale des communes du bassin de Mortagne et du Haut-Perche au sein du département de l'Orne et, au-delà, de la région Normandie.

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE – MILIEU HUMAIN

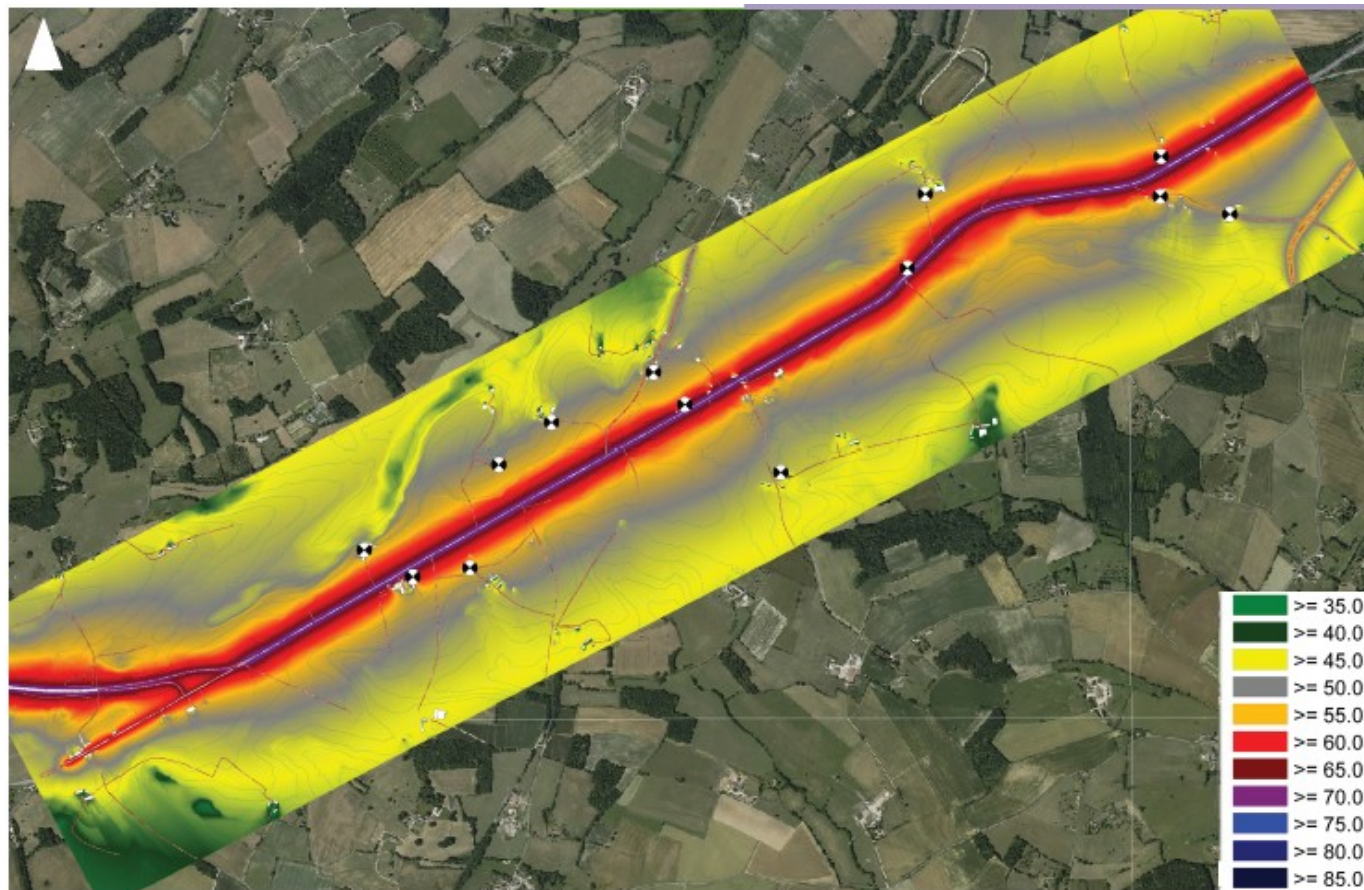
- Un territoire caractérisé par des densités de population faibles, au sein d'un espace fortement rural.
- Le nombre d'habitants est stable mais le nombre d'emplois est en diminution.
- L'éloignement des équipements, pôles de services, de résidences et d'emplois dans cet espace rural induit un recours important à la voiture, principal mode de déplacement utilisé.

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE – MILIEU HUMAIN

- L'agriculture est un élément important du paysage et de l'économie locale. De nombreuses exploitations possèdent des terres réparties de part et d'autre de la RN12 ce qui induit actuellement la circulation d'engins agricoles sur cette voie. Les problématiques suivantes ressortent :
 - l'éclatement du parcellaire ;
 - la multiplication des accès aux parcelles, facteur d'insécurité.
- Importance du tourisme dans l'économie locale ;

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE – MILIEU HUMAIN

- Une qualité de l'air jugée bonne
- Des nuisances sonores le long de la RN12, 13 habitations exposées à des niveaux sonores dépassant les seuils réglementaires



Source : Segic Ingénierie

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE – MILIEU HUMAIN

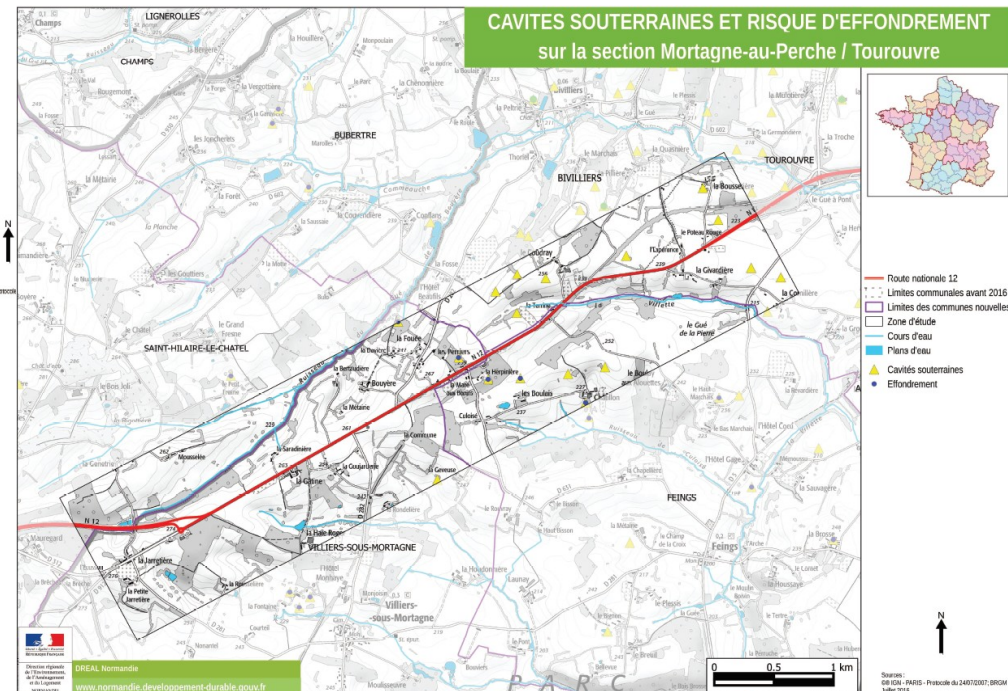
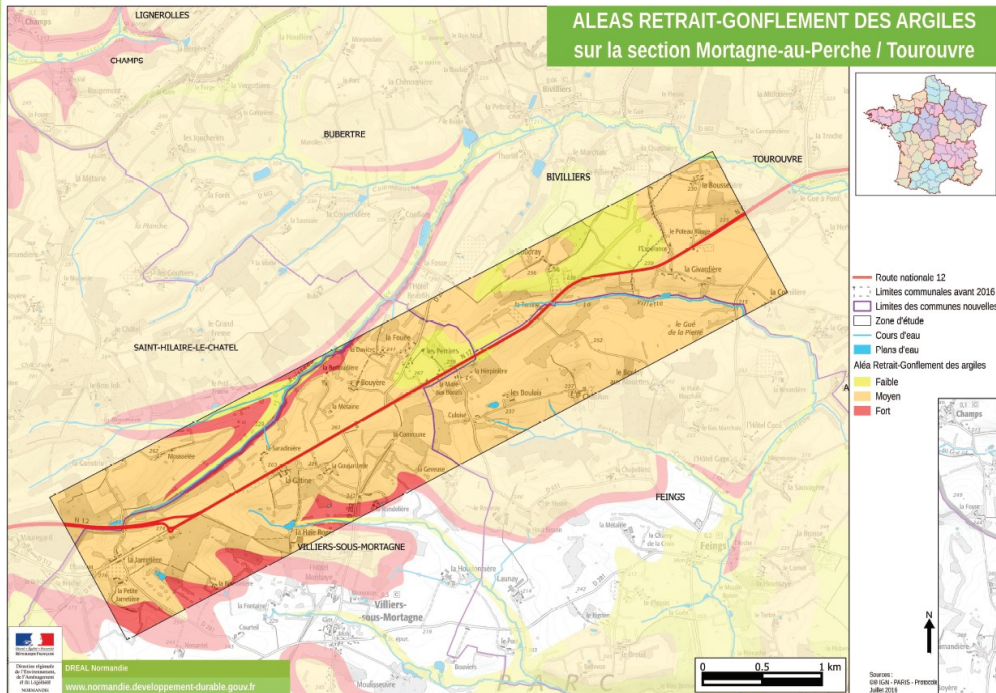
La RN12 joue un rôle moteur pour la dynamique sociale et économique du territoire étudié.

La RN12 actuelle est source de nuisances sonores pour ses riverains.

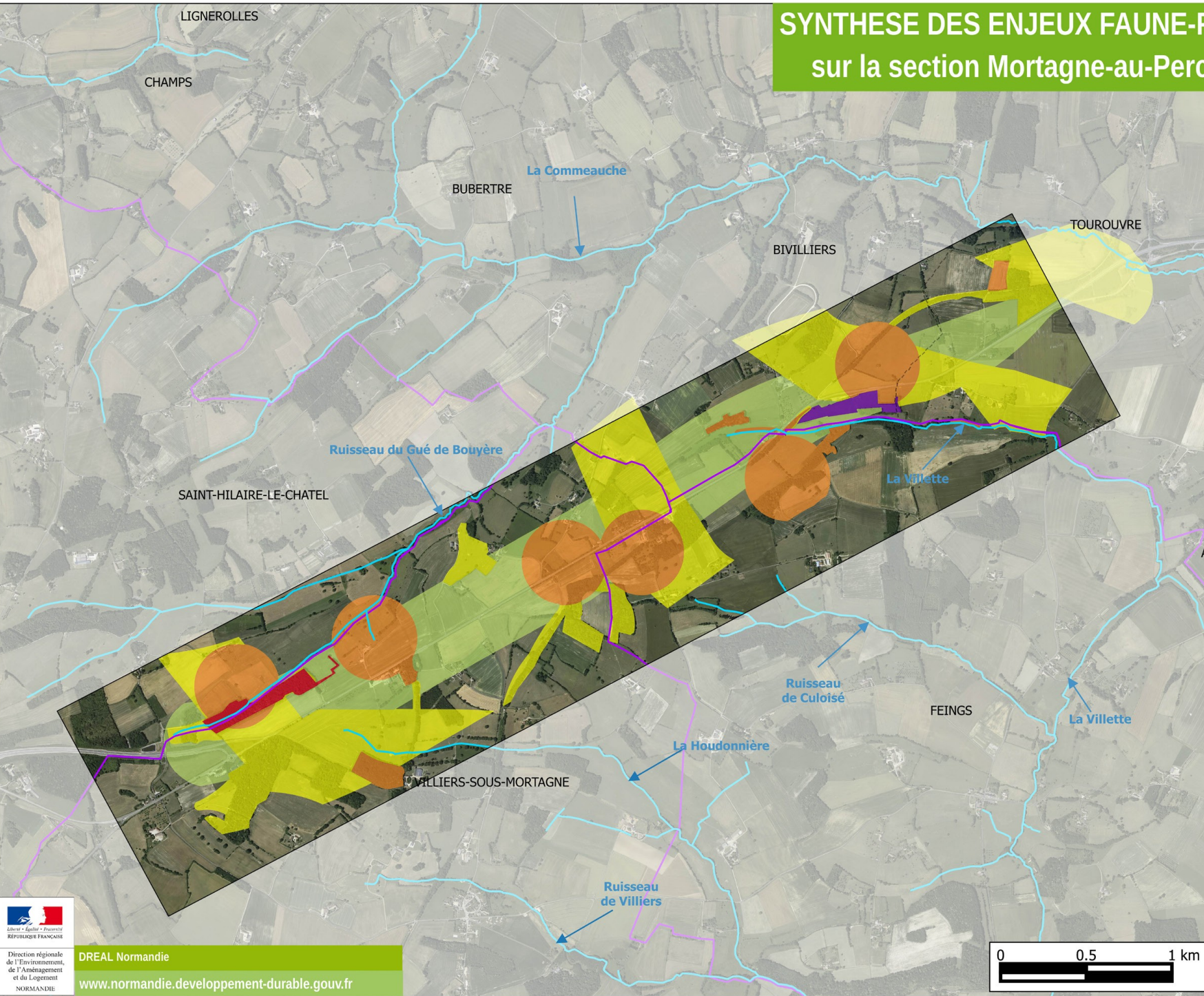
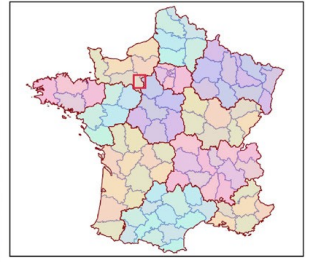


DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE – MILIEU NATUREL

Les risques naturels sont essentiellement liés au retrait-gonflement des argiles et à la présence de cavités souterraines.



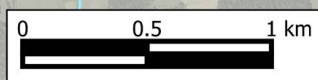
SYNTHESE DES ENJEUX FAUNE-FLORE-HABITATS sur la section Mortagne-au-Perche / Tourouvre



- Limites communales avant 2016
- Limites des communes nouvelles
- Zone d'étude
- Cours d'eau
- Enjeux Faune-Flore-Habitat**
- Enjeu très fort
- Enjeu fort
- Enjeu assez fort
- Enjeu moyen
- Enjeu faible

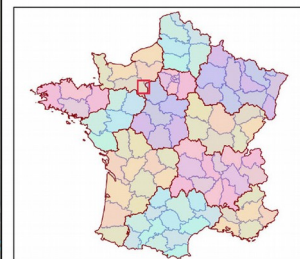
Direction régionale
 de l'Environnement,
 de l'Aménagement
 et du Logement
 NORMANDIE

DREAL Normandie
www.normandie.developpement-durable.gouv.fr



Sources :
 © IGN - PARIS - Protocole du 24/07/2007;
 © BDTOPO; Agence de l'eau Loire Bretagne;
 QUESTAM
 Janvier 2017

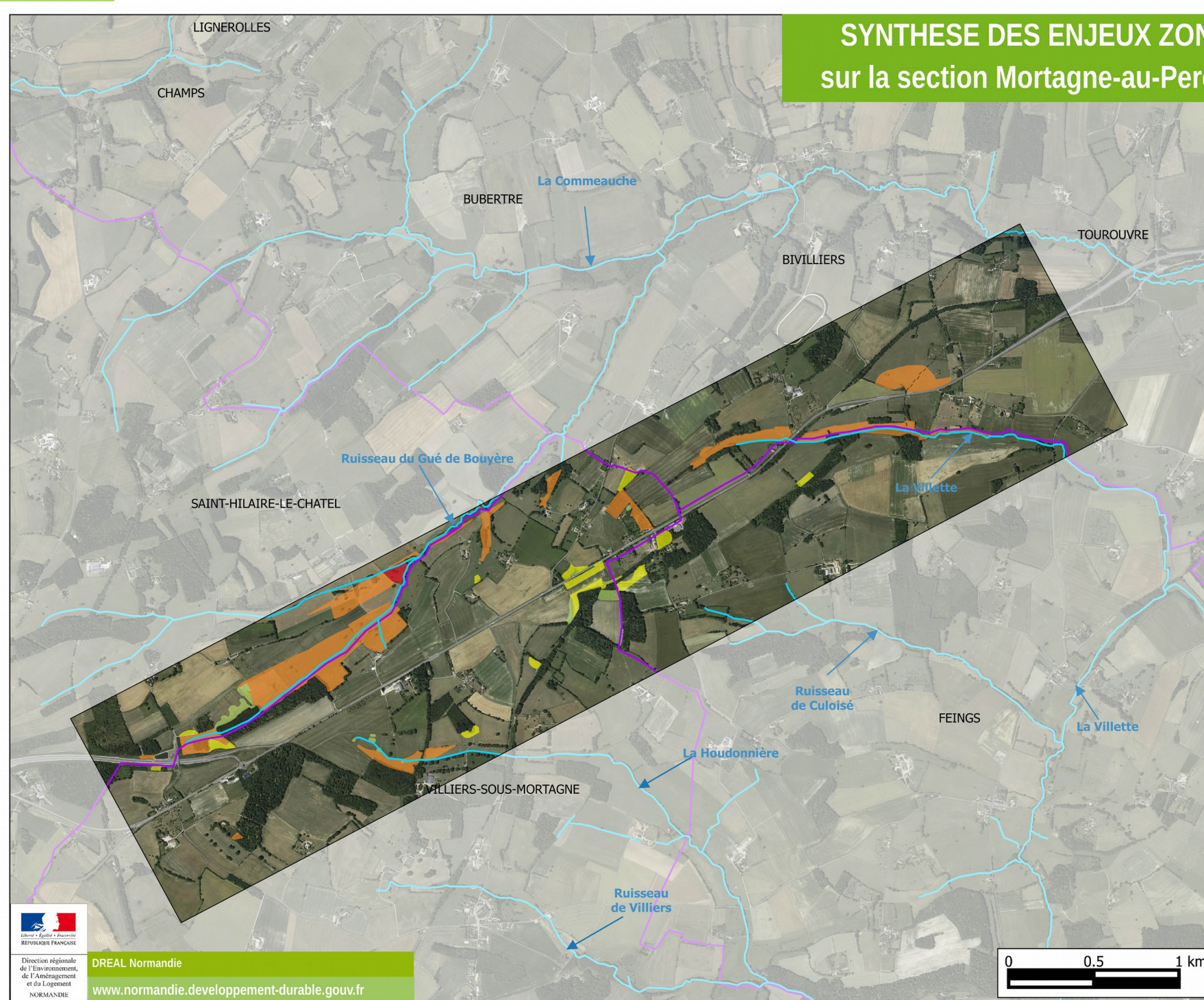
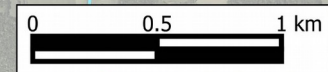
SYNTHESE DES ENJEUX ZONES HUMIDES sur la section Mortagne-au-Perche / Tourouvre



- Limites communales avant 2016
- Limites des communes nouvelles
- Zone d'étude
- Cours d'eau
- Enjeux zones humides**
- Enjeu très fort
- Enjeu fort
- Enjeu assez fort
- Enjeu moyen
- Enjeu faible



Sources :
 © IGN - PARIS - Protocole du 24/07/2007;
 © BDTOPO; Agence de l'eau Loire Bretagne;
 OUESTAM
 Janvier 2017




 Direction régionale
 de l'Environnement,
 de l'Aménagement
 et du Logement
 NORMANDIE

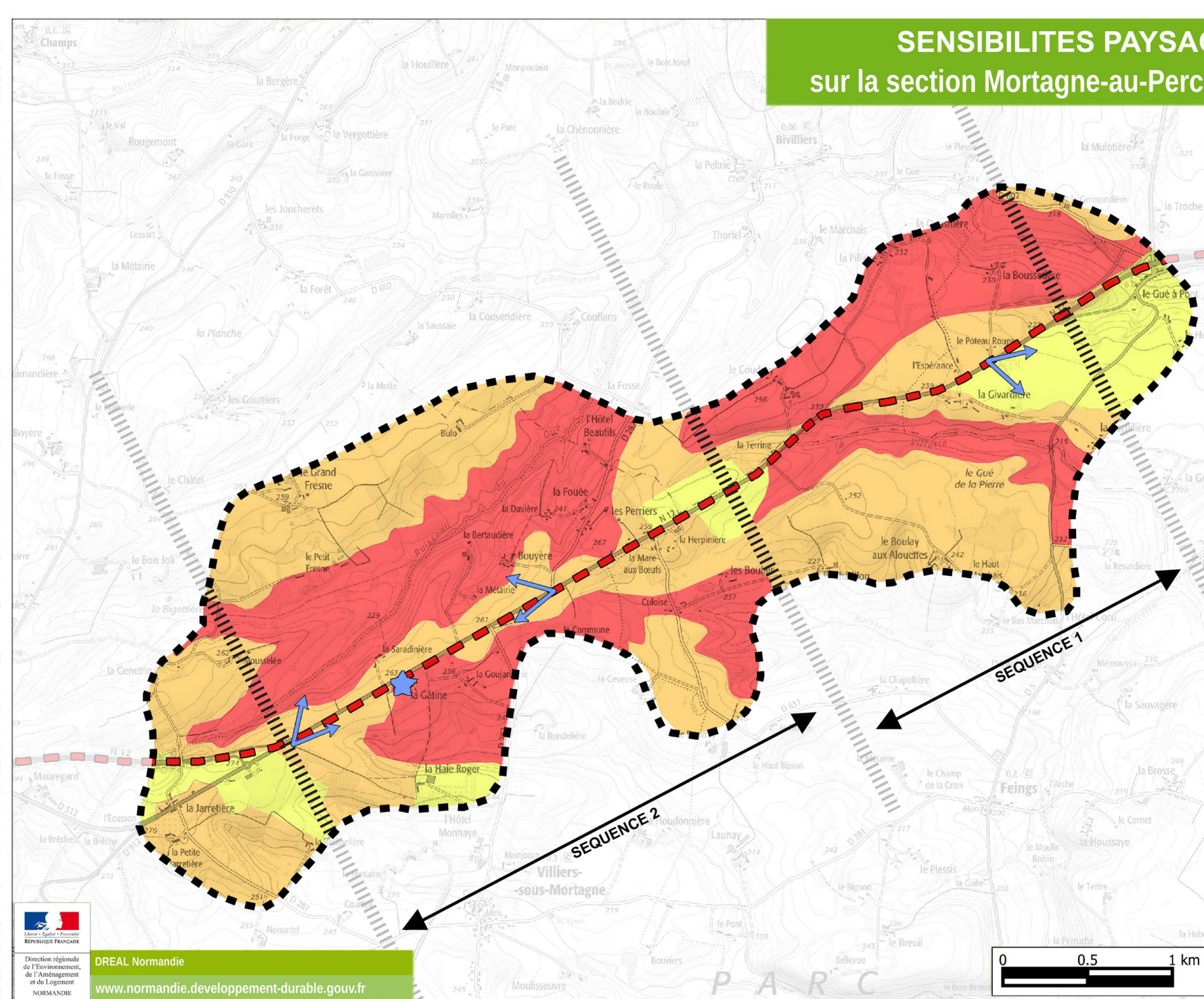
DREAL Normandie
www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

PRÉFÈTE
 DE LA RÉGION
 NORMANDIE

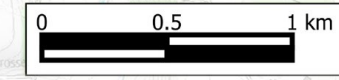
SENSIBILITES PAYSAGERES sur la section Mortagne-au-Perche / Tourouvre



- Périmètre de la zone d'étude
- - - RN12
- Très sensible
- Sensible
- Peu sensible
- ★ Patrimoine bâti
- ↔ Panorama sur le Perche

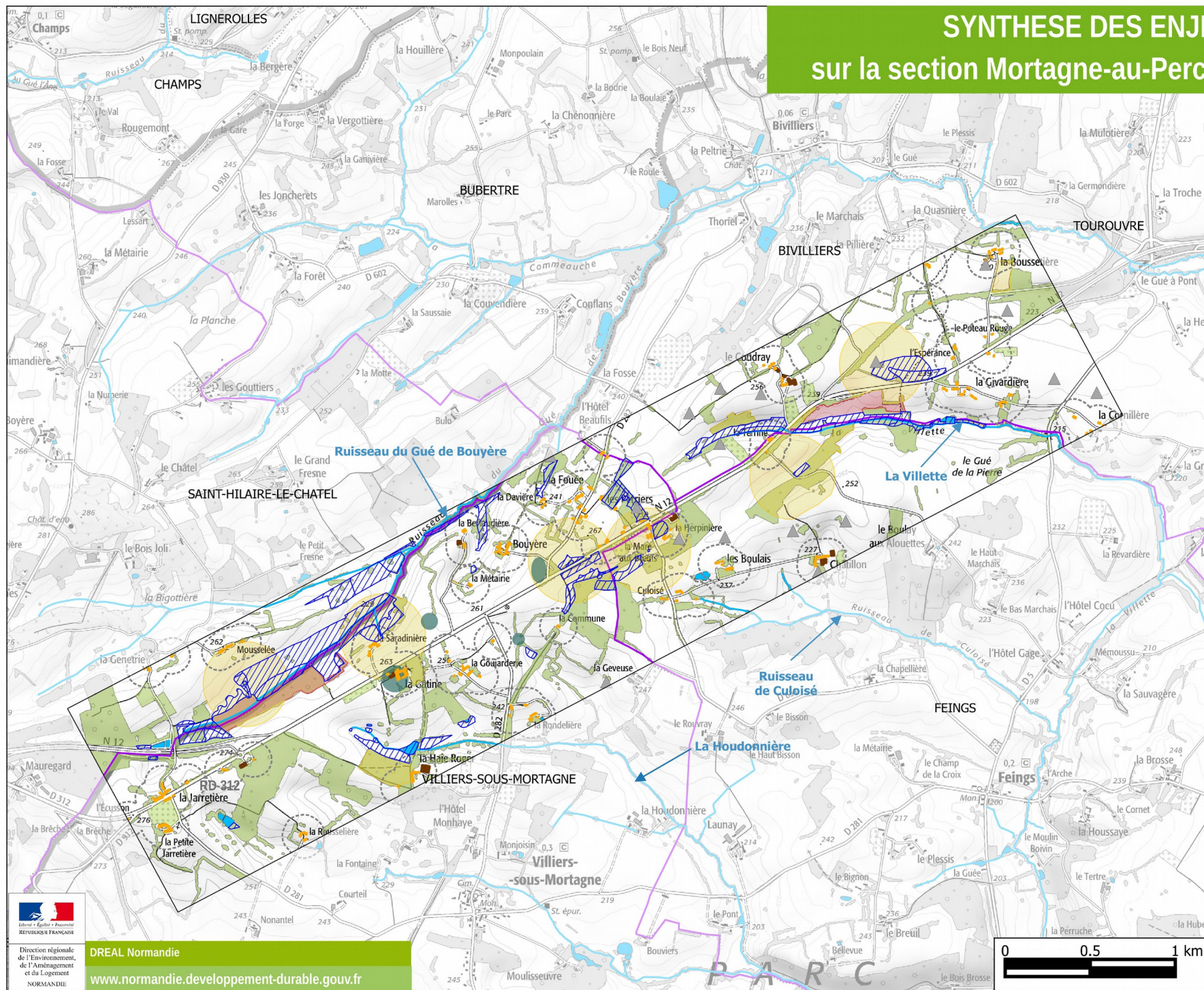
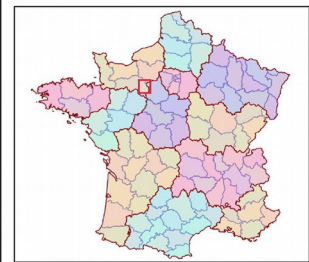


Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement NORMANDIE
DREAL Normandie
www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

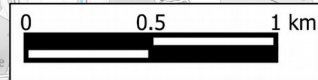


Sources :
© IGN - PARIS - Protocole du 24/07/2007
Avril 2016 - DREAL-NSMI/DMOPR

SYNTHESE DES ENJEUX sur la section Mortagne-au-Perche / Tourouvre



- Limites communales avant 2016
- Limites des communes nouvelles
- Zone d'étude
- Réseau hydrographique
- Cours d'eau
- Plans d'eau
- Mouvements de terrain
- ▲ Cavités souterraines
- Patrimoine
- Sites archéologiques
- Milieu naturel
- Enjeux faune-flore-habitat forts à très forts
- Enjeux faune-flore-habitat assez forts
- ▨ Zones humides
- Espaces boisés
- Répartition du bâti
- Habitations
- Bâtiments industriels
- Zone tampon de 100 m autour des habitations



Sources :
© IGN - PARIS - Protocole du 24/07/2007; BDTOPO;
BRGM; DRAC Normandie; Ouestan
Décembre 2016



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
NORMANDIE

DRéal Normandie
www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

PREFETE
DE LA REGION
NORMANDIE

Objectifs et enjeux du projet



OBJECTIFS

- Mieux répondre à la fonction de transit de la RN12
- Améliorer la desserte du territoire
- Améliorer le cadre de vie des riverains de l'actuelle RN12
- Améliorer la sécurité routière

ENJEUX

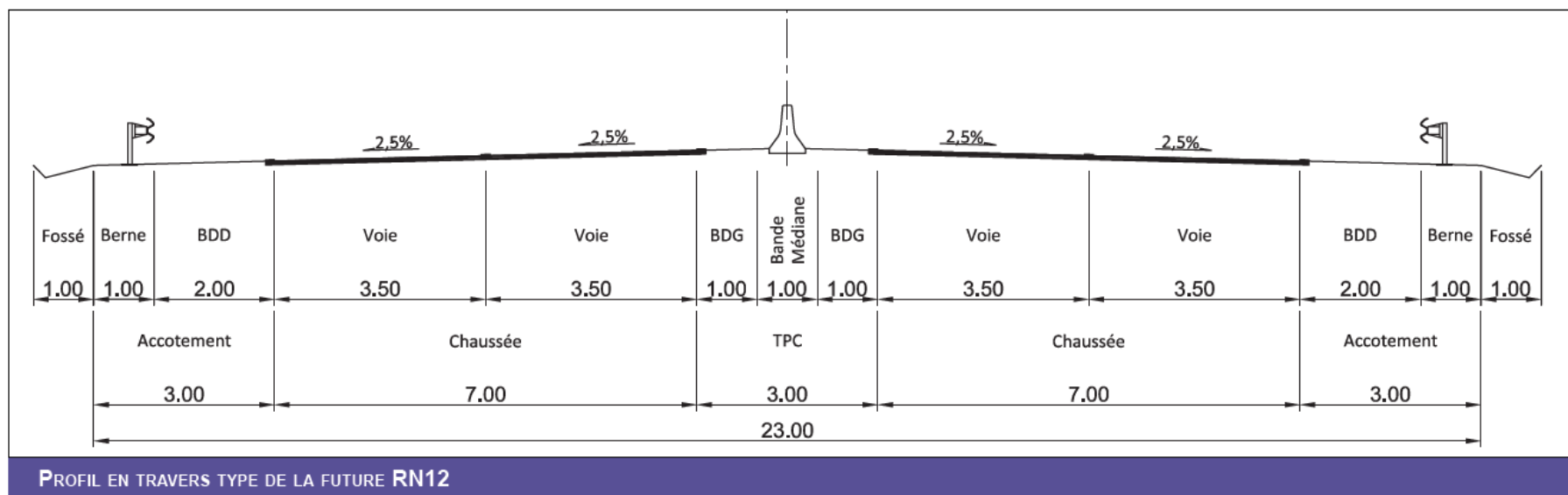
- Préserver le cadre de vie des riverains de la future RN12
- Préserver les activités agricoles
- Préserver la ressource en eau
- Prendre en compte la fonctionnalité écologique des milieux naturels remarquables
- Intégrer l'infrastructure routière dans le paysage

LES FUSEAUX ÉTUDIÉS

Fonctionnalités et caractéristiques

Indépendamment du fuseau de passage, le projet présente les fonctionnalités et caractéristiques suivantes :

- Une route à 2x2 voies avec une vitesse maximale autorisée de 110km/h et des échanges dénivelés (plus d'accès directs et de carrefours)



Fonctionnalités et caractéristiques

- Un statut de route express interdisant la circulation de certains usagers (piétons, cycles, engins agricoles,...)
- La nécessité de prévoir des itinéraires de substitution pour les usagers interdits, de rabattement vers les échangeurs, de desserte des riverains de la RN12.
- Le rétablissement des communications existantes (routes, chemins,...),
- Aucun échangeur supplémentaire sur la section

Les différents fuseaux étudiés

Les fuseaux étudiés ont été définis à partir d'un diagnostic suffisamment étayé pour identifier les fuseaux de moindre impact sur le milieu humain, naturel et physique conformément à la doctrine « Éviter, Réduire, Compenser »

Éviter

L'évitement est la seule solution qui permette de s'assurer de la non dégradation du milieu par le projet. Il s'agit de rechercher en priorité à éviter par exemple les milieux naturels à forts enjeux, etc.

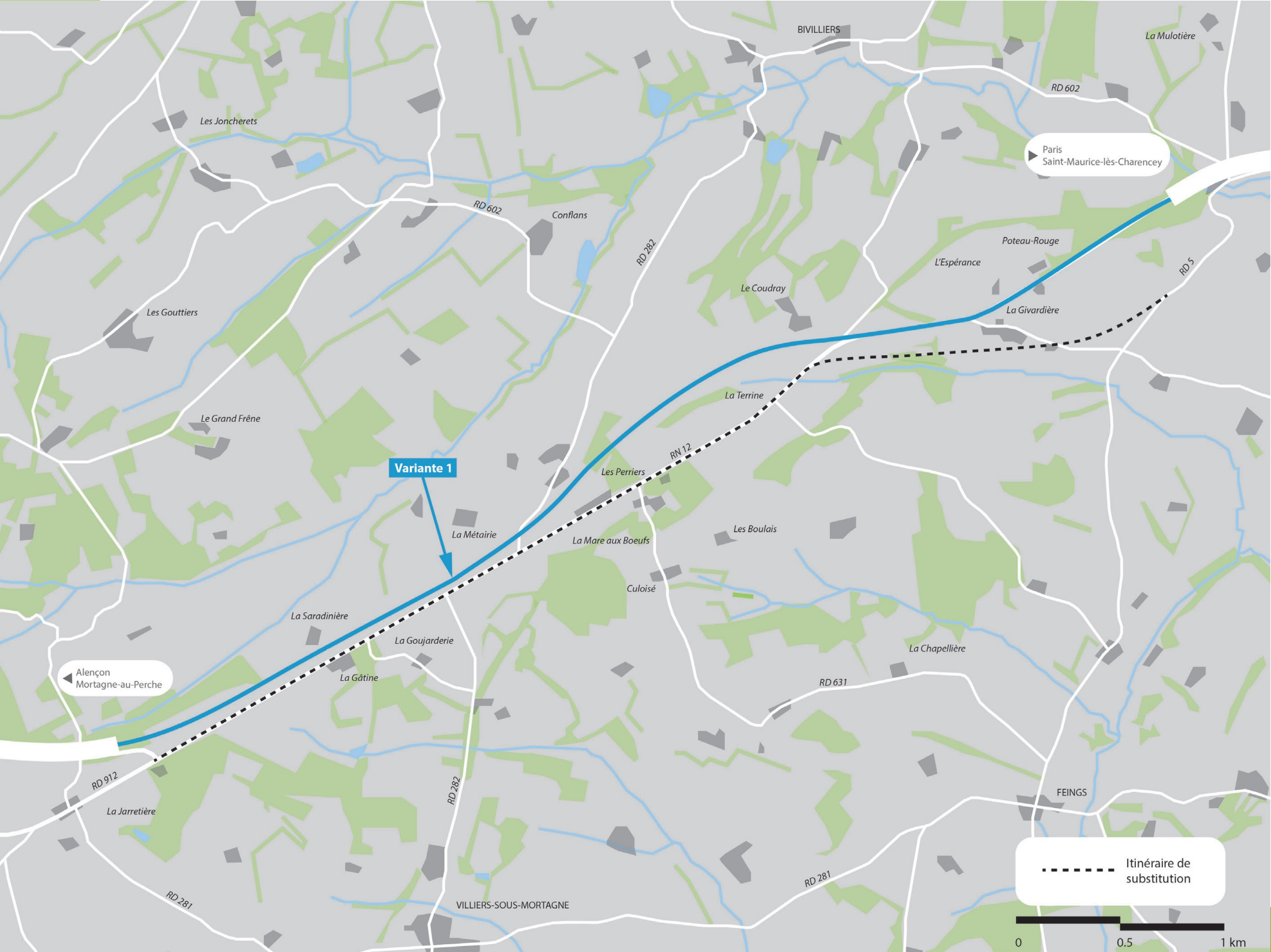
Réduire

La réduction intervient dans un second temps, dès lors que les impacts négatifs sur l'environnement n'ont pu être pleinement évités. Cela peut correspondre à la réalisation d'aménagements paysagers, ou de passages pour la faune.

Compenser

Enfin, si des impacts significatifs demeurent, il s'agit d'envisager la façon la plus appropriée d'assurer leur compensation. C'est en particulier le cas lorsqu'il s'agit de recréer des zones humides en remplacement de celles détruites.

Certains fuseaux sont issus d'études antérieures, d'autres sont étudiés pour la première fois



Paris
Saint-Maurice-lès-Charencey

Variante 1

Alençon
Mortagne-au-Perche

----- Itinéraire de substitution



Les Joncherets

Les Gouttiers

Le Grand Frêne

RD 602

Conflans

RD 282

Le Coudray

L'Espérance

Poteau-Rouge

La Givardière

RD 5

La Terrine

RN 12

Les Perriers

La Métairie

La Mare aux Boeufs

Les Boulais

Culoisé

La Saradinière

La Goujarderie

La Gâtine

La Chapellière

RD 631

FEINGS

RD 912

La Jarretière

RD 281

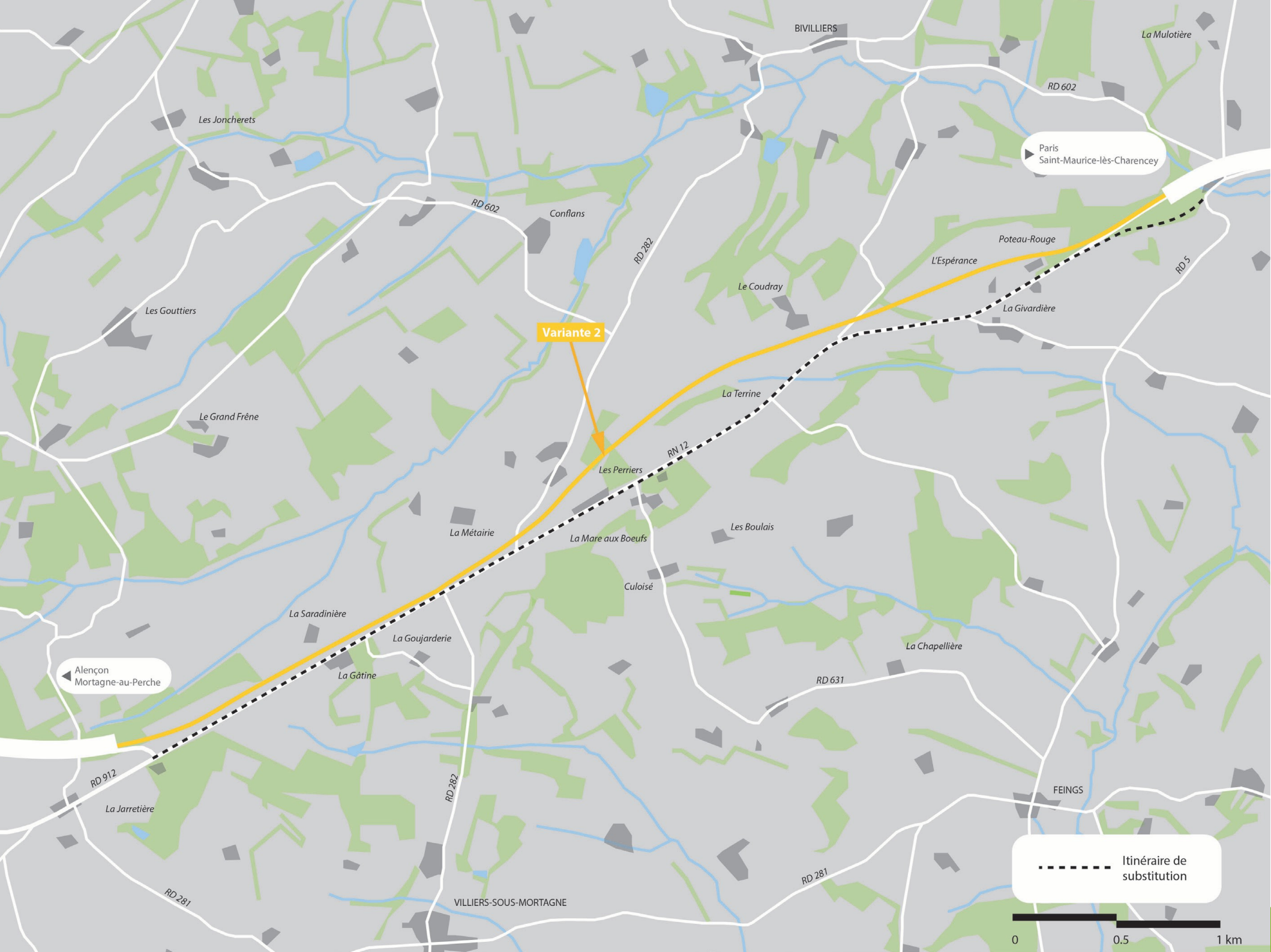
RD 282

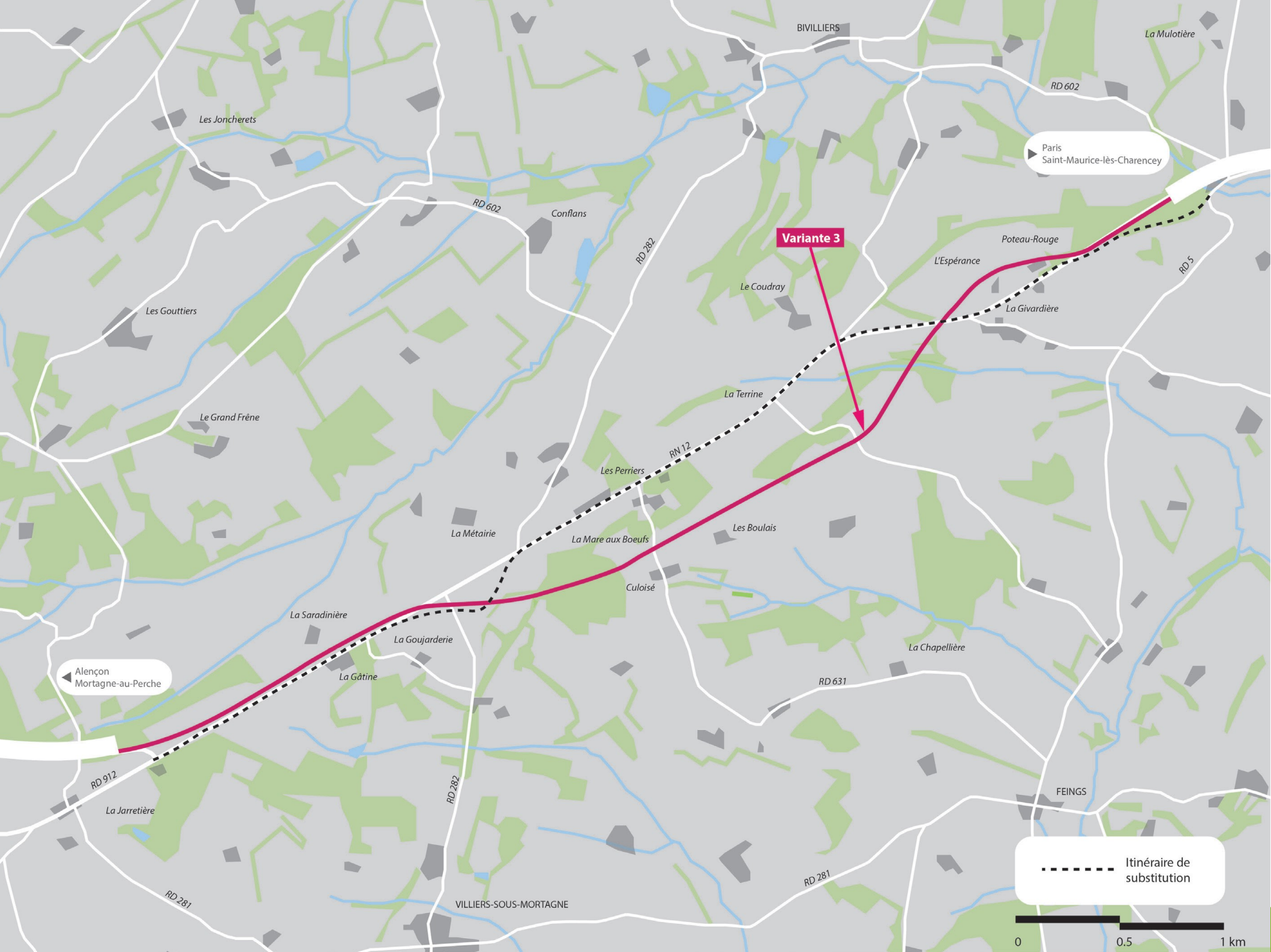
VILLIERS-SOUS-MORTAGNE

RD 281

La Mulotière

BIVILLIERS





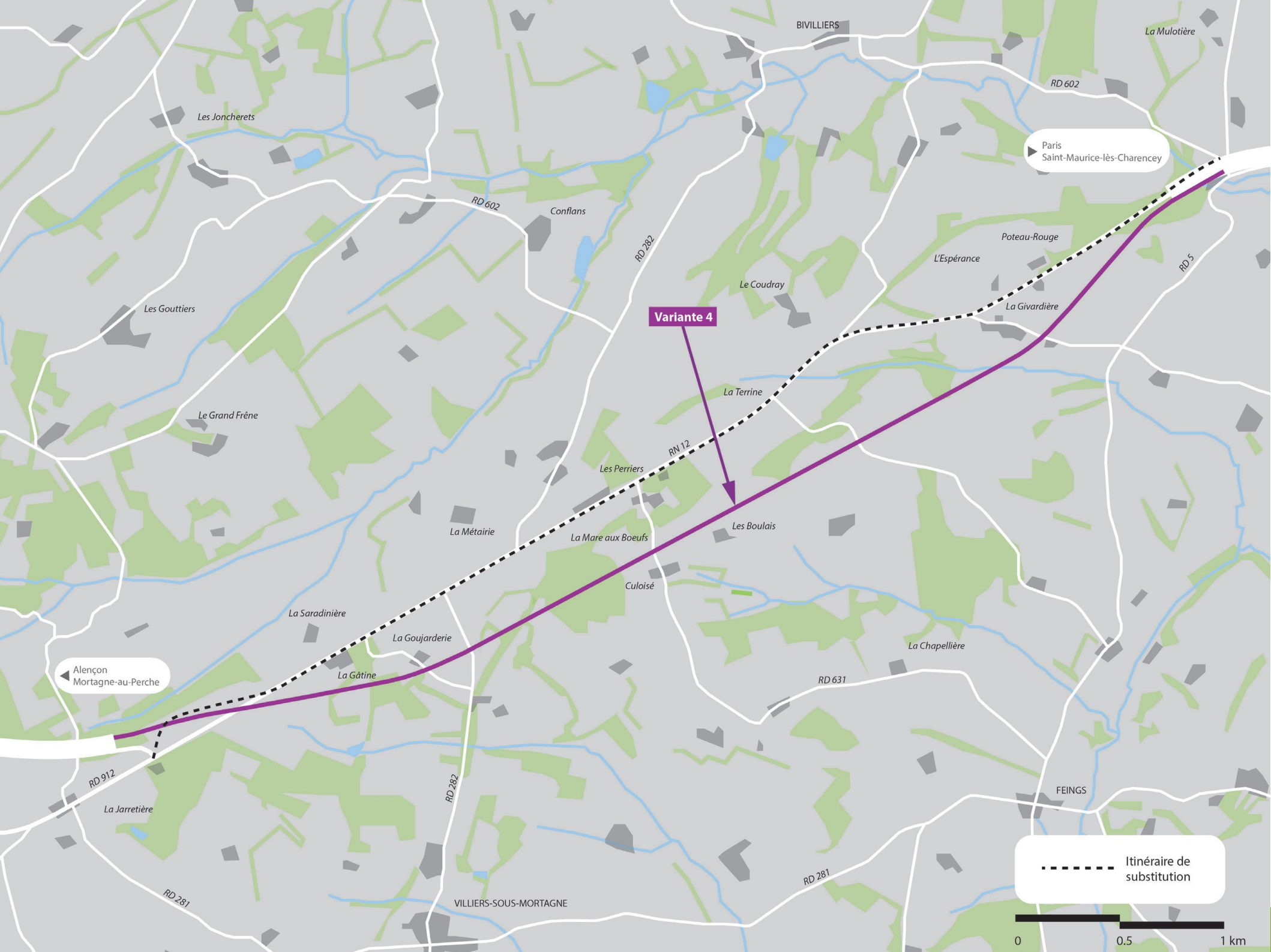
Variante 3

Paris
Saint-Maurice-lès-Charencey

Alençon
Mortagne-au-Perche

----- Itinéraire de substitution





Variante 4

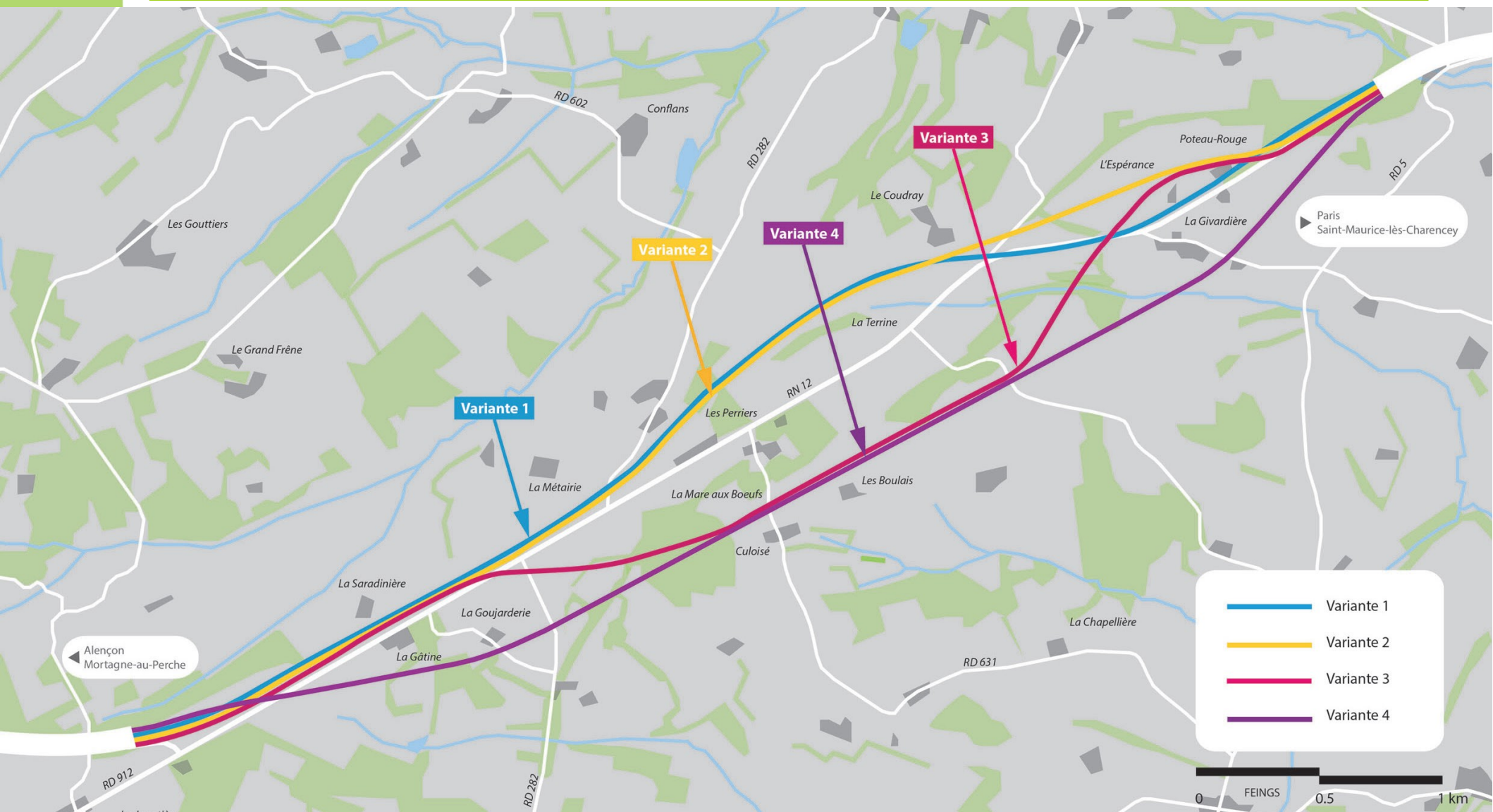
Alençon
Mortagne-au-Perche

Paris
Saint-Maurice-lès-Charency

Itinéraire de
substitution

0 0.5 1 km

Les différents fuseaux étudiés



ETUDE ET COMPARAISON DES VARIANTES

Les critères d'analyse et de comparaison

- Les critères qui guideront la décision, suite à la concertation, sont les suivants :
 - Impacts sur le cadre de vie : Bâtis concernés par des dépassements des niveaux sonores (avant mesures de réduction)
 - Impacts sur les activités agricoles : Exploitations impactées, îlots impactés, superficie impactée
 - Impacts sur les zones humides : superficie, fonctionnalité, nature du sol
 - Impacts sur le milieu naturel : cumul des enjeux (avifaune, chiroptères, herpétofaune, corridors grande faune, invertébrés, flore patrimoniale, habitats)


Les critères d'analyse et de comparaison

- Contraintes techniques : linéaires en tracé neuf et des rétablissements de voiries, nombres d'ouvrages d'art, géométrie, équilibre remblais/déblais, exploitation sous chantier.
- Impacts sur le paysage : Sensibilité, co-visibilité
- Coûts : Estimations

A ce stade de comparaison, les critères ne sont pas hiérarchisés entre eux .

Le tableau multicritères

- Chacune des variantes est analysée à partir d'un tableau multicritères afin d'établir une comparaison objective
- Ce tableau permet, selon de nombreux critères et avec des indicateurs de couleur d'illustrer l'impact potentiel de chaque fuseau

	Impact très fort
	Impact fort
	Impact moyen
	Impact faible
	Impact nul

Le tableau multicritères

Fuseau	1	2	3	4
Impacts sur le cadre de vie des riverains	Etat initial - Période diurne : 13 habitations Fuseau 1 - Période diurne : 19 habitations Etat initial - Période nocturne : 12 habitations Fuseau 1 - Période nocturne : 11 habitations	Etat initial - Période diurne : 13 habitations Fuseau 2 - Période diurne : 9 habitations Etat initial - Période nocturne : 12 habitations Fuseau 2 - Période nocturne : 6 habitations	Etat initial - Période diurne : 13 habitations Fuseau 3 - Période diurne : 5 habitations Etat initial - Période nocturne : 12 habitations Fuseau 3 - Période nocturne : 3 habitations	Etat initial - Période diurne : 13 habitations Fuseau 4 - Période diurne : 5 habitations Etat initial - Période nocturne : 12 habitations Fuseau 4 - Période nocturne : 1 habitations
Impacts sur les activités agricoles	34 ha	37 ha	43 ha	43 ha
Impact sur les zones humides	4 ha	4 ha	3 ha	1 ha
Impacts sur le milieu naturel	Traversée de zones d'enjeux batrachologiques à proximité de la vallée de la Vilette au Nord de la Terrine ainsi que des corridors grande faune. Néanmoins, il évite une partie des principaux secteurs à enjeux forts autour de l'Espérance	Traversée de zones d'enjeux batrachologiques à proximité de la vallée de la Vilette au Nord de la Terrine ainsi que des corridors grande faune. Le fuseau impacte également la zone de sensibilité à <i>Myosurus minimus</i> à enjeu très fort	Il évite les secteurs critiques au Nord de la RN12 en lien avec la vallée de la Vilette mais traverse des zones de déplacements potentiels de faune et surtout impacte la zone de sensibilité à <i>Myosurus minimus</i> à enjeu très fort	Sur l'ensemble du linéaire, il traverse successivement des enjeux assez forts à forts liés à plusieurs espèces (grande faune, chiroptères et avifaune). Son tracé fait qu'il sera plus compliqué d'éviter certains impacts identifiés (notamment corridors)
Contraintes techniques	Linéaire < 6 km Linéaire neuf important pour l'itinéraire de substitution et les voies de rétablissement Chantier en partie longitudinal à la RN12	Linéaire > 6 km Chantier en partie longitudinal à la RN12 Reprise des bretelles de l'échangeur du Gué à Pont	Linéaire > 6 km Chantier en partie longitudinal à la RN12 Nombre d'ouvrages d'art important Reprise des bretelles de l'échangeur du Gué à Pont	Linéaire > 6 km Volume de déblais excédentaires Nombre d'ouvrages d'art important Reprise des bretelles de l'échangeur du Gué à Pont
Impacts sur le paysage	Nouveau linéaire longeant la RN12 actuelle et ayant peu d'impact sur le végétal et les co-visibilités Itinéraire de substitution ayant un impact sur les co-visibilités	Nouveau linéaire longeant la RN12 actuelle et ayant peu d'impact sur le végétal et les co-visibilités	Nouveau linéaire qui longe en partie l'actuelle RN12 puis s'éloigne du tracé provoquant une large saignée dans le paysage et impactant les co-visibilités Fuseau qui nécessite la traversée du ruisseau de la Vilette	Nouveau linéaire éloigné de l'actuelle RN12 provoquant une large saignée dans le paysage et impactant les co-visibilités Fuseau qui nécessite la traversée du ruisseau de la Vilette
Coûts	35 M€ TTC	34 M€ TTC	44 M€ TTC	49 M€ TTC

LES ÉTAPES DU PROJET

2016 à 2019

Etudes et concertations
nécessaires à la DUP

Bilan de la concertation, études de
la variante retenue, recueil des avis
obligatoires, enquête publique.

2019 à 2021

Phases avant travaux

Acquisitions foncières, remembrement
éventuel, autres procédures (loi sur l'eau,
archéologie, etc), études de projet

2021 à 2024

Phases travaux

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

